

long et plus pointu que celui de son adversaire, le percera inévitablement. Bardeau, lui, se fie qu'en se guidant sur le bout de son nez, il frappera à côté du but, qu'ainsi il n'a rien à appréhender.

O lecteurs ! et vous surtout, aimables lectrices, c'est avec peine que j'entreprends de vous raconter le conflit de ces deux redoutables champions ! Infandum, regina, jubes renovare dolorem. (Virg.) Cependant, il serait honteux pour moi de m'arrêter aux deux tiers de ma course. Je continue donc.

Garot et Bardeau se mettent en présence, préparant, équipant chacun son nez, semblable à un sanglier qui aiguise ses défenses à la vue de la meute qui va l'attaquer. Comme un tigre altéré de sang se plie sur ses jarrets et s'élance sur la tendre génisse qui a le malheur de se rencontrer sur sa route, tel le nez de Garot se courbe sur lui-même, bondit, et va frapper comme un trait sur le bout du nez de Bardeau qui n'avait pas eu le temps de faire un pas pour éviter le choc impétueux du nez de son adversaire. Que croyez-vous qu'il arriva ? Que le nez de Bardeau fut accablé, fendu de part en part ? Point du tout. Semblable à ces ballots de laine que les anciens mettaient le long des remparts pour amortir la force des traits et des béliers, il ploya un peu du côté gauche, mais ce fut pour reprendre, bientôt son assiette naturelle. Hélas ! il n'en fut pas de même du *beau nez*. O vanité ! ô néant des grandeurs humaines ! Le choc fut si violent et si funeste pour ce pauvre diable, qu'incapable de résister, ses nerfs se rompirent à leur racine, et semblable à un chêne antique, déraciné par les autans, il tombe sans vie sur le carreau, au milieu des acclamations et des gémissements de tous les spectateurs ! O nez sublime et courageux ! toi l'orgueil de ton maître et son plus bel ornement, pourquoi te laisses-tu entraîner dans un combat terrible ? Quoi ! pour n'avoir pas voulu souffrir un égal, te voilà maintenant réduit à servir de pâture aux vers du tombeau ! O orgueil ! que tu en as causé des malheurs aux humains !

Honteux et déconcerté, Garot ramasse son nez, l'emporte religieusement chez lui, et après l'avoir fait passer trois jours dans une chambre pour voir s'il était réellement mort, il alla le déposer dans sa dernière demeure, sur laquelle il chanta tristement un libera. Après ?... il se retira. C'est ce que ma plume va faire à l'instant.

Correspondances.

L'Étudiant en droit.

MM. LES COLLABORATEURS,

On ne peut le nier ; la profession d'avocat est belle, noble, sublime et grande.

Défendre l'orphelin et surtout la veuve, accorder justice au citoyen opprimé, telle est, en un mot, la mission de l'homme de loi.

Pour peu que l'on ait de nobles sentiments au fond de l'âme, oh ! alors, il nous est permis de les exprimer dans toute leur plénitude et leur beauté.

Cependant, ne suit-on pas quelquefois la marche opposée à celle qui est prescrite par le droit ?

Ne place-t-on pas souvent l'injustice à côté de la justice ?

Est-ce qu'on ne fait pas manquer quelquefois et le plus fréquemment à ce dicton, " que le XIX^{ème} siècle est le siècle de fer," et qu'au contraire c'est le siècle de l'or ? Là-dessus, maints et maints clients, qui ont eu l'expérience à leurs dépens, vous en diront plus que je ne pourrais le faire moi-même.

D'ailleurs cette question n'entre pas dans mon sujet. Je veux, à la vérité, vous parler d'abus, mais d'abus d'un autre genre.

A présent je demanderai au public, s'il n'a jamais eu l'idée d'examiner un peu ce qu'il en coûte, pour devenir un jour avocat ; s'il a quelquefois calculé les difficultés et le travail de l'étudiant en droit, et enfin, s'il s'est jamais donné la peine de jeter un regard sur l'insouciance et l'avarice du patron à l'égard du *pauvre clerc*.

Pour moi, je ne le crois pas, car dans ce *bas-monde* on ne fait attention qu'au titre, et à l'habit, et non pas aux sueurs qu'il en coûte pour l'acquérir.

Si toutefois on l'a fait, ce n'est pas assurément l'avocat qui s'est chargé de cette besogne.

Dans tous les cas, je ne crois pas inutile de vous initier en ma qualité de clerc, aux secrets des bureaux. On dira peut-être que je plaide un peu pour moi-même.

Non, lecteurs. Il est vrai que je conserve quelque sympathie pour la profession que je défends, mais ce n'est pas ce qui me touche.

Le *droit*, voilà quel a été mon principal motif. Et bien, c'est avec ce même *droit* que je viens vous parler, et c'est avec *droit* que vous devez m'écouter.

Voici un préambule qui paraîtra naturellement un peu long au premier abord, mais

il était strictement et rigoureusement nécessaire.

Maintenant que toutes les précautions oratoires sont prises, entrons sans plus tarder en matière.

Lorsque le jeune homme, après avoir achevé sa philosophie, où l'on torture son esprit avec des *sylogismes barbares*, pour ne pas, dit-on, déroger aux coutumes établies ; lorsque, dis-je, l'écolier secoue pour la première et dernière fois la poussière des bancs du collège, pour entrer dans l'étude du droit, ah ! dans ce moment il respire l'air à pleins poumons, il se sent délivré de l'œil du maître, de la présence d'un compagnon insupportable, et alors il est content, il est joyeux.

La vie lui apparaît sous les couleurs les plus enchanteuses.

Le mois de Mai dans toute sa beauté n'est rien auprès du tableau que lui a tracé son imagination éblouie.

Adieu les thèmes, les versions, et surtout les penums.

Vive la liberté ! voilà son premier cri.

Laissez faire, il se désabusera bientôt de toutes ces idées chimériques.

Il entre comme clerc dans un Bureau. Le premier objet qui frappe ses regards est la figure peu *sensé* d'un homme qui ne l'est *quelquefois pas du tout*.

Il n'est pas permis à tout le monde d'avoir une figure pétillante, et d'ailleurs je m'y accoutumerai, se dit-il.

Il prend un siège qui est injuste sur plusieurs points, et vient prendre place à une table autour de laquelle sont assis plusieurs individus, qu'il est facile de reconnaître comme étudiants en droit.

Alors il y a sensation parmi ces derniers. On regarde le nouveau venu, on l'examine, on le juge *légalement*.

On fait pleuvoir sur son dos de méchants calembourgs qui ne sont pas de longue durée.

C'est là, la cérémonie d'usage pour l'admission des clercs. Il serait illégal d'y manquer. Aussi est-elle plus que jamais en vigueur.

On se regarde dès cet instant comme amis intimes.

Comme preuve de son estime à votre égard, le premier clerc vous donne sans façon une copie à faire.

Ordinairement elle est toujours longue. L'écolier qui sort à peine des fleurs de la Rhétorique, trouve un peu prosaïque l'ouvrage qu'on lui donne.

Il voit le même mot répété cent fois inu-